



Stratégie européenne des données et rôle du régulateur

Séminaire Fratel-21 mai 2024

Sommaire

1. Contexte européen : Stratégie numérique
2. Focus sur le DGA et DA et rôle de l'Arcep
3. Evolution de l'Arcep

Contexte européen : Stratégie numérique de l'UE 2020

Avant 2020

- Code Européen des communications électroniques
- Règlement sur l'internet ouvert
- Règlement général sur la protection des données (RGPD)
- Règlement sur la cybersécurité
- Règlement sur la libre circulation des données à caractère non personnel

...

Stratégie numérique de la CE – février 2020

Faire en sorte que la transformation numérique profite aux citoyens et aux entreprises européens

-fixer des normes au lieu de suivre celles des autres
-renforcer la souveraineté numérique, avec un accent sur **les données, les technologies** (IA, processeur, quantique) et **les infrastructures**.

2020-2024

- Règlement sur les services numériques (DSA)
- Règlement sur les marchés numériques (DMA)
- **Stratégie sur la donnée (DGA, DA)**
- Règlement sur l'IA
- Espace (système de connectivité et gestion du trafic spatial)
- Règlement sur les infrastructures gigabit
- Stratégie industrielle pour l'UE
- Règlement sur les semi-conducteurs
- Identité numérique

...

Contexte européen : la stratégie pour la donnée

Dans son document « **une stratégie européenne pour les données** » de 2020, la Commission européenne reconnaît l'importance des données afin de renforcer le pouvoir de décision des citoyens et des entreprises, et **visé à créer un marché unique de la donnée.**

Objectif : réalisation d'un « espace européen des données »

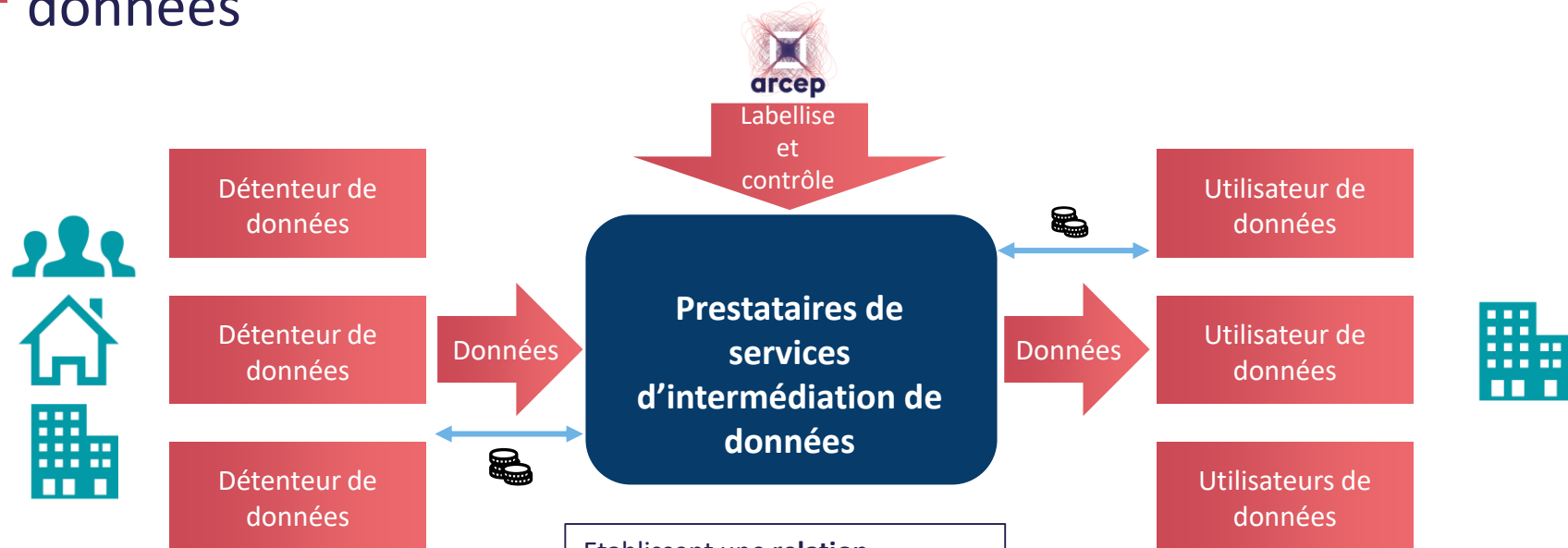
- ❑ Les données doivent pouvoir circuler à l'intérieur de l'UE et des secteurs,
- ❑ Les règles d'accès et d'utilisation des données doivent être équitables, pratiques et claires
- ❑ Des mécanismes de gouvernance clairs et fiables doivent être mis en place

Trois piliers afin de concrétiser cette vision :

- ❑ Le règlement sur la gouvernance des données (DGA)
- ❑ Le règlement sur les données (DA)
- ❑ Des investissements dans les espaces de données / enjeu de souveraineté européenne

2. Règlement européen sur la gouvernance des données (DGA) et Règlement européen sur les données (DA)

2. DGA : exemple du statut de service d'intermédiation de données



Possèdent des données qu'ils souhaitent mettre à disposition ou monétiser

Etablissent une **relation commerciale** et **facilitent le partage** des données :

- Gestion des contrats, des consentements et des droits;
- Interconnexion;
- Ordonnancement des données;
- Sécurisation.

Créent ou améliorent des services grâce à ces données

3. Le Data Act : règlement sur la donnée

Objectifs : création d'un marché de la donnée et développement de services de traitement de données compétitifs

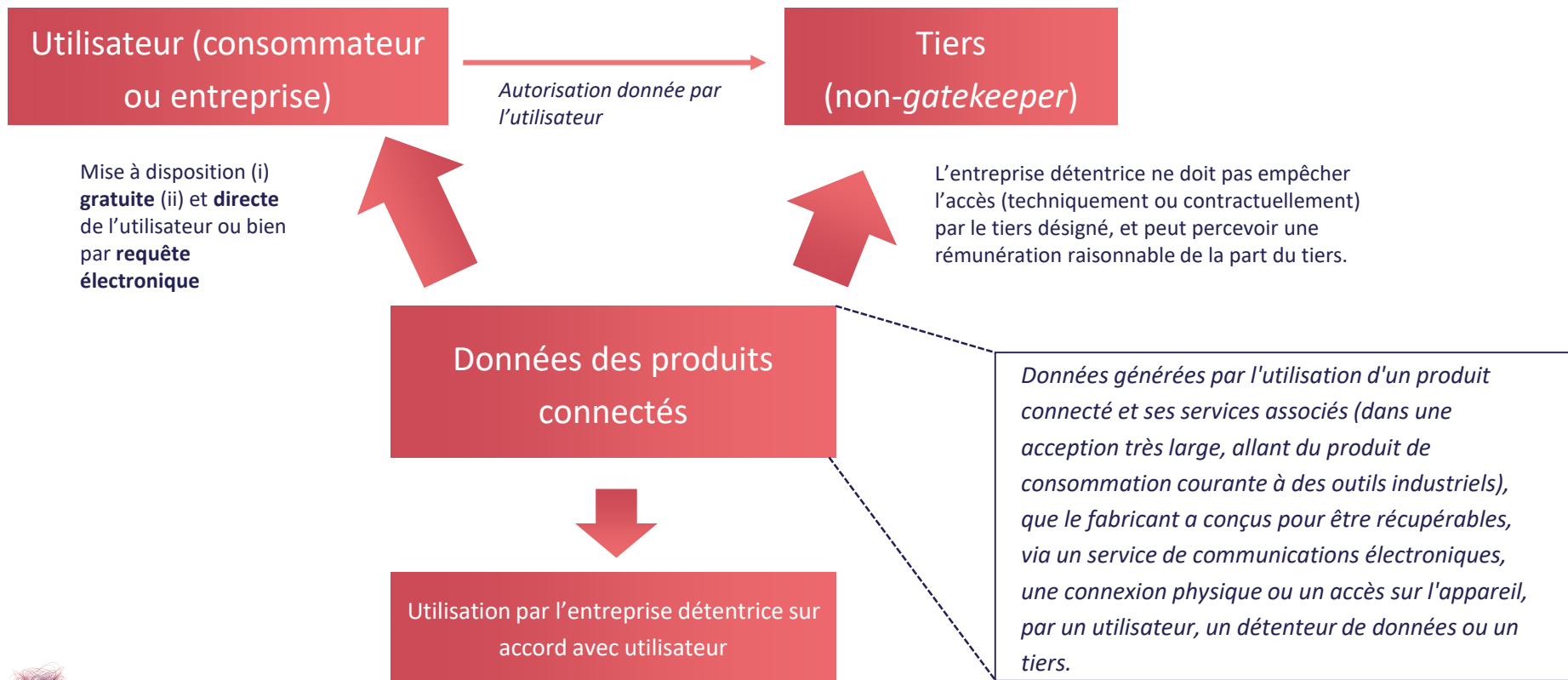
Régime d'accès aux données au bénéfice des acteurs publics dans un contexte d'urgence

Objets connectés : droits d'accès aux données pour les utilisateurs – obligation de portabilité

Services cloud : obligations de la portabilité et de l'interopérabilité entre fournisseurs

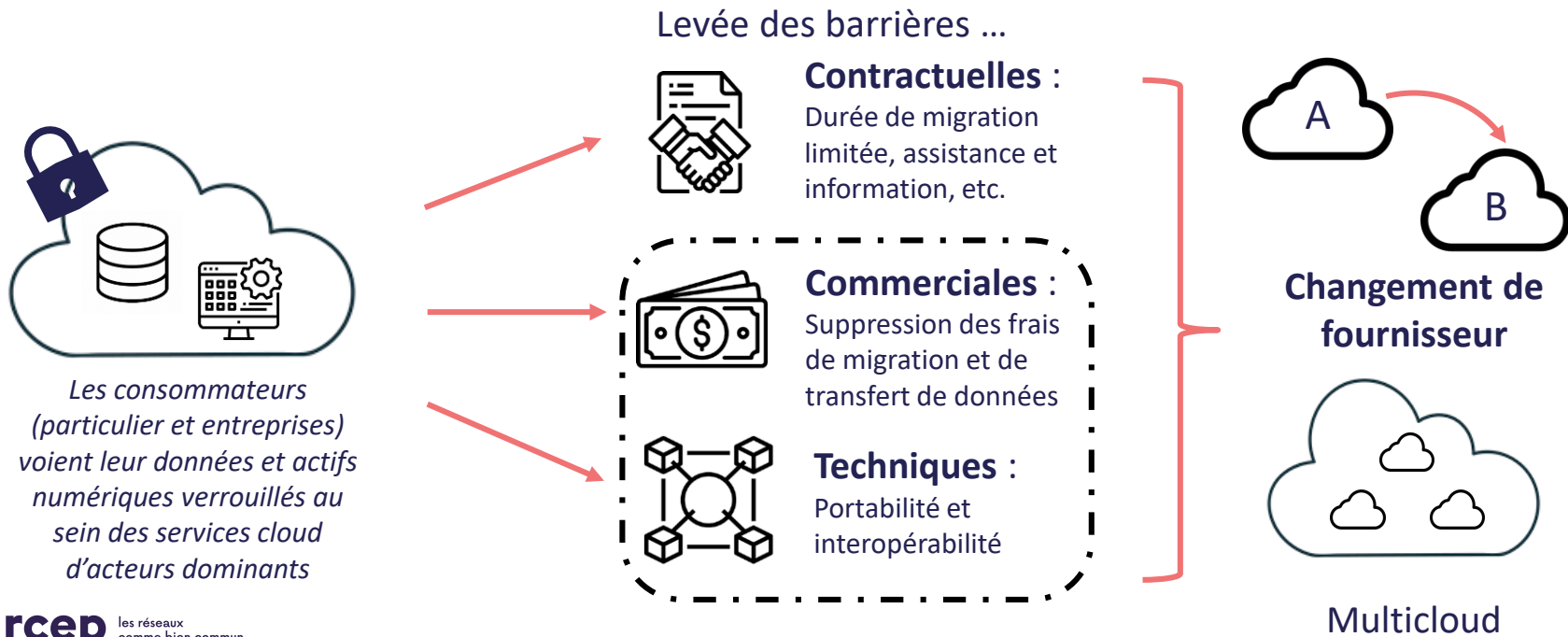
Règlement du 30 mai 2022 applicable au 24 septembre 2023

4. L'ambition du Data Act pour l'accès aux données des produits connectés



5. L'ambition du Data Act pour l'informatique en nuage (*cloud*)

Le Data Act a pour ambition de lever les barrières à la migration vers des services cloud concurrents ou à leur usage en parallèle, en particulier pour les usages professionnels du cloud.



3. Evolution de l'Arcep

Nouvelles compétences de l'Arcep sur la donnée et le *cloud*

Pourquoi le choix de l'Arcep ?

Car la régulation technico-économique sur le marché de la donnée est similaire dans ses concepts à la régulation sur le marché des communications électroniques

- ❑ Concepts d'ouverture, d'interopérabilité, d'accès, de calcul de coût, de portabilité

Des enjeux de coopération avec les autres régulateurs nationaux et internationaux

- ❑ Coopération renforcée au niveau national avec l'Autorité en charge de protection des données personnelles
- ❑ Coopération au niveau supranational (EDIB, BEREC)
 - EBID : Comité européen de l'innovation dans le domaine des données (*European Data Innovation Board*)

Merci
de votre
attention



Laure de La Raudière
Email : presidence@arcep.fr
www.arcep.fr